AMAP En Seine, brin d'Orge!







http://www.enseinebrindorge.fr contact@amapjuvisy.fr

Distribution du 20 février 2020

1 - Composition du panier

Pommes de terre poireaux carottes Côtes de bettes

2 – la recette de la semaine

Gratin de blettes, carottes et pommes de terre



5 belles côtes de blettes - 3 oignons - 5 belles carotte - 4 grosses pommes de terre - 4 œufs - 2 briquettes de crème liquide - sel, poivre et gruyère

Préparation

- 1- Parer les côtes de blettes, lavées et/ou épluchées tous les légumes et les émincer finement.
- 2- Préchauffer votre four à 180°.
- 3- Dans un grand plat à gratin, étaler les pommes de terre, les oignons, les carottes, les blettes.
- 4- Dans une jatte, mélanger les œufs, la crème, le sel, le poivre et le gruyère, verser sur les légumes.
- 5- Mettre à cuire pendant au moins 1 heure pour que tous les légumes fondent.
- 6- Servir

3 - Actualité

Agriculture bio

Un pilotage pas à la hauteur des enjeux

Budget insuffisant, État défaillant, structures dépassées, institut technique en faillite, coûts de production élevés... Alors même que la demande en produits alimentaires biologiques se développe à grande vitesse, c'est le financement de cette agriculture qui laisse craindre pour son avenir selon un rapport de la commission des finances du Sénat. Pourtant, les consommateurs sont au rendez-vous.

Les ménages sont prêts à mettre la main au porte-monnaie pour des produits bio, il n'en va pas de même de l'État. Dans un rapport de presque 300 pages, présenté le 5 février, les sénateurs Vincent Eblé, Alain Houpert et Yannick Botrel fustigent le « désengagement de l'État, malgré une communication offensive » qui tient selon eux du « marketing politique ».

D'ores et déjà, les sénateurs prédisent que le plan « Ambition Bio 2022 », annoncé en 2018 par l'ex-ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, ne sera pas atteint. Avec, à mi-parcours, à peine plus de 8 % des surfaces agricoles et 3 % des volumes de la restauration collective en bio, on est loin de l'objectif de 15 % des surfaces et 20 % de la restauration. Les sénateurs tablent sur 2026 au mieux, à condition de mettre le paquet. Ce qui, à ce jour, semble mal engagé, au vu des nombreuses failles qu'ils relèvent.

Face à la plus grande fragilité des fermes en bio (contraintes techniques, sensibilité aux accidents climatiques et aux problèmes sanitaires sur cultures et animaux, rendements moindres...), les soutiens aux agriculteurs ne sont pas à la hauteur. Sans compter les dysfonctionnements récurrents dans le versement des aides, entre erreurs de calcul, modification des montants en cours de conversion et retards de paiement sur plusieurs années. Pour Alain Houpert, il s'agit d'une vraie « filouterie » de la part de l'État.

Le rapport tacle aussi l'encadrement même de la filière bio, qu'il s'agisse de la « marginalisation » du ministère de l'Agriculture, du « manque de rigueur » de l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) ou des « missions hétéroclites » de l'Agence Bio... Sans compter des contrôles insuffisants de la part de la Répression des fraudes, faute de moyens, <u>un constat que nous partagions il y a quelques mois</u>. Même l'appui technique part à vau-l'eau : l'Institut technique de l'agriculture biologique (Itab) a été placé en redressement judiciaire en juillet 2019 !

Alors qu'il faudrait booster les conversions pour rattraper le retard, ce rapport laisse, à l'inverse, planer une vive inquiétude sur la capacité future du bio à se développer, voire même à se maintenir, faute de volonté politique.

Elsa Casalegno pour Que Choisir 07/02/2020